



N° 52 – MAI 2016 – COMMUNICATIONS STATISTIQUES

LA PARTICIPATION DES ÉTRANGERS AUX ÉLECTIONS COMMUNALES DE 2007 À 2015

IMPRESSUM

ÉDITION

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Roland Rietschin, directeur

RÉDACTION

Paolo de Faveri

COMPOSITION ET MISE EN PAGE

Coralie Casalino

PHOTO COUVERTURE

Yasmine Stoll

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Genève

TIRAGE

300 exemplaires

PRIX

12 F

© OCSTAT, Genève 2016. Reproduction autorisée avec mention de la source

ISSN

1422 - 4585

RENSEIGNEMENTS

Centre de documentation : de 9h à 12h et de 14h à 17h (vendredi : 16h) ou sur rendez-vous

Tél. +41 22 388 75 00

statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

CHARTRE DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE DE LA SUISSE

L'OCSTAT s'est engagé à respecter la chartre dans la conduite de ses activités statistiques.

LÉGENDE DES SIGNES

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- . . . donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- () l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

LA PARTICIPATION DES ÉTRANGERS AUX ÉLECTIONS COMMUNALES DE 2007 À 2015

SOMMAIRE

1. Introduction et définitions	4
1.1 Introduction	4
1.2 Définitions	4
2. Caractéristiques de la participation électorale des étrangers	5
3. Les votants réguliers	9
4. Autres aspects du vote	12
4.1 Les votants à tous les scrutins	12
4.2 Les effets de la naturalisation	12
4.3 Le vote électronique	12

1. INTRODUCTION ET DÉFINITIONS

1.1 Introduction

Le 24 avril 2005, les électeurs du canton de Genève ont accepté à 52,3% l'initiative constitutionnelle IN 123 (« J'y vis, J'y vote : la cadette »), octroyant le droit de vote en matière communale aux étrangers résidant dans le canton et établis en Suisse depuis au moins huit ans. Depuis cette date, plusieurs scrutins communaux impliquant la participation des électeurs étrangers ont eu lieu. Ce n'est toutefois qu'à l'occasion des élections communales que l'ensemble du corps électoral du canton, suisse et étranger, est appelé aux urnes. Seules les trois élections communales de 2007, 2011 et 2015 permettent une analyse complète de la participation électorale des étrangers et une comparaison détaillée des comportements entre les électeurs suisses et étrangers.

La présente analyse s'articule en trois volets : le premier met en évidence quelques caractéristiques de la participation électorale des étrangers, le deuxième aborde plus particulièrement le comportement des votants réguliers et le troisième traite quelques aspects plus particuliers de cette série de scrutins.

1.2 Définitions

Six élections sont prises en compte dans le cadre de cette étude :

- Election des conseillers municipaux du 25 mars 2007 ;
- Election des conseillers administratifs, maires et adjoints aux maires du 29 avril 2007 ;
- Election des conseillers municipaux du 13 mars 2011 ;
- Election des conseillers administratifs, maires et adjoints aux maires du 17 avril 2011 ;
- Election des conseillers municipaux et premier tour de l'élection des conseillers administratifs, maires et adjoints aux maires du 19 avril 2015 ;
- Second tour de l'élection des conseillers administratifs, maires et adjoints aux maires du 10 mai 2015.

Dans la suite de cette publication, ces scrutins sont indiqués par leur date de déroulement.

Jusqu'en 2011, l'élection des conseillers municipaux et celle des conseillers administratifs, maires et adjoints aux maires se déroulaient en deux scrutins distincts et la majorité relative suffisait pour être élu.

La nouvelle Constitution du canton de Genève, entrée en vigueur en 2013, prévoit l'élection des conseillers administratifs, des maires et des adjoints aux maires à la majorité absolue. Si celle-ci n'est pas atteinte au premier tour, organisé simultanément à l'élection des conseillers municipaux, un second tour doit avoir lieu. En 2015, un second tour s'est tenu le 10 mai dans 16 des 45 com-

munes du canton et n'a donc concerné qu'une partie de l'électorat (77%). C'est pourquoi ce scrutin est parfois exclu de l'analyse.

Dans un souci de simplification, les caractéristiques des électeurs et des votants qui sont utilisées sont celles de la personne au moment où elle a été prise en considération pour la première fois, soit en tant qu'électeur, soit en tant que votant. L'origine de la personne (suisse ou étrangère) constitue cependant une exception. Une attention particulière est en effet portée aux électeurs et votants qui ont acquis la nationalité suisse durant la période considérée, afin de mettre en évidence d'éventuelles différences de comportement en matière de participation par rapport aux électeurs étrangers ou suisses.

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PARTICIPATION ÉLECTORALE DES ÉTRANGERS

Entre mars 2007 et mars 2015, la population résidente du canton de Genève a augmenté de 9%. La population d'origine suisse a connu une hausse de 3%, celle d'origine étrangère de 18%. Durant cette période, la part des résidents étrangers est passée de 38% à 41%.

Dans le même temps, l'électorat pouvant participer aux élections communales a augmenté de 7% (+4% pour l'électorat suisse, +14% pour l'électorat étranger). Les électeurs étrangers forment ainsi 26% de l'électorat en 2007 et 27% en 2015.

POPULATION RÉSIDANTE, ÉLECTEURS ET VOTANTS SELON L'ORIGINE, PAR DATE DU SCRUTIN, T 01 DEPUIS 2007

CANTON DE GENÈVE

	Population résidente (1)			Electeurs			Votants			Taux de participation, en %		
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total
25.03.2007	275 368	170 093	445 461	216 004	74 492	290 496	85 937	20 239	106 176	39,8	27,2	36,5
29.04.2007	275 368	170 093	445 461	216 324	74 308	290 632	90 129	19 897	110 026	41,7	26,8	37,9
13.03.2011	279 943	184 469	464 412	220 117	77 354	297 471	95 235	20 863	116 098	43,3	27,0	39,0
17.04.2011	279 943	184 469	464 412	219 505	77 179	296 684	89 656	18 687	108 343	40,8	24,2	36,5
19.04.2015	284 198	200 489	484 687	225 203	84 967	310 170	93 479	23 611	117 090	41,5	27,8	37,8
10.05.2015 (2)	215 210	164 016	379 226	171 315	67 875	239 190	60 955	15 858	76 813	35,6	23,4	32,1

(1) Situation à la fin du premier trimestre de l'année du scrutin.

(2) Seulement 16 communes concernées, soit 77% de l'électorat.

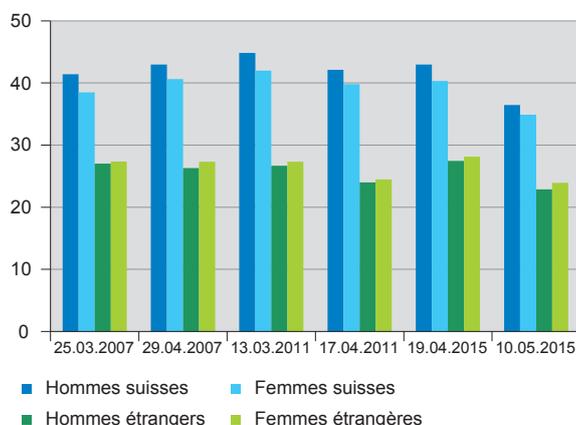
Source : Chancellerie d'Etat / OCSTAT / OCPM

A l'exception du scrutin du 10 mai 2015, où elle était de 32,1%¹, la participation varie peu : elle oscille entre 36,5% et 39,0%. La stabilité de la participation vaut tant pour les électeurs suisses (le taux se situant entre 39,8% et 43,3%) que pour les électeurs étrangers (entre 24,2% et 27,8%), bien qu'à un niveau inférieur.

Parmi les électeurs suisses, les hommes se mobilisent davantage, alors que, parmi les électeurs étrangers, ce sont les femmes. L'écart entre les deux sexes est plus marqué pour les votants suisses, où il varie entre 1,6 et 2,9 points de pourcentage, que pour les étrangers (entre 0,3 et 1,0 point).

Le taux de participation selon l'âge suit une évolution globalement similaire pour les deux groupes de votants. Il est à son minimum parmi les votants âgés de 20 à 30 ans, puis progresse de manière continue pour atteindre son plus haut niveau entre 65 et 80 ans. A noter que la progression du taux de participation est moins linéaire parmi les votants étrangers, avec un ralentissement de la hausse entre 40 et 55 ans et une reprise par la suite.

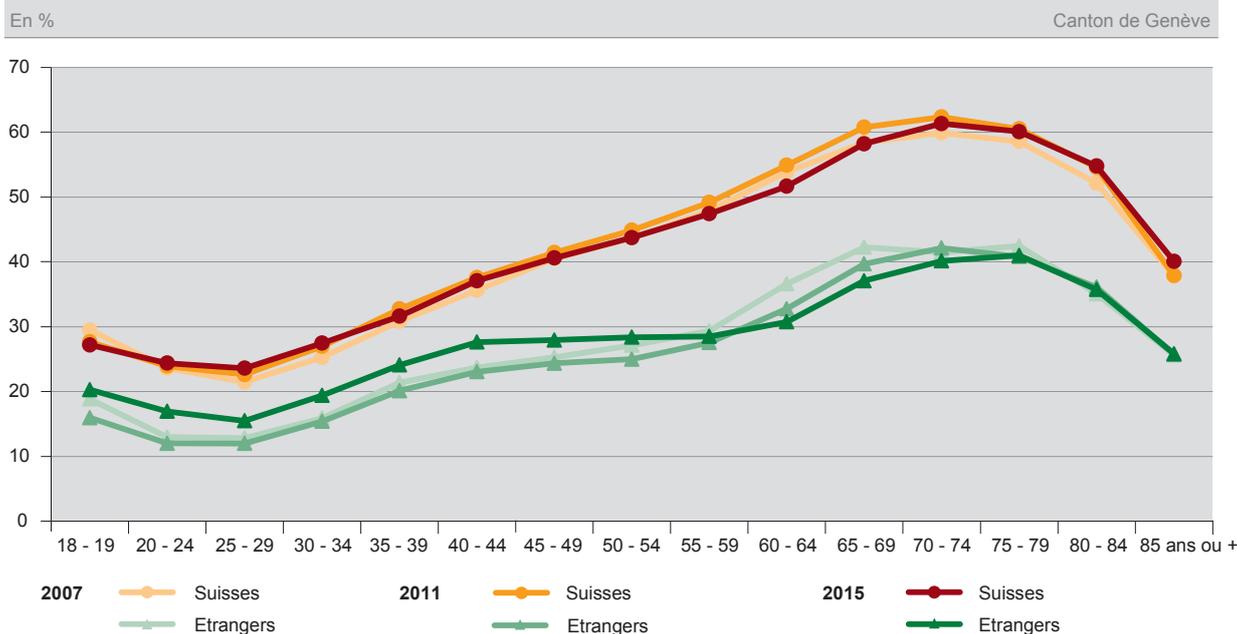
Taux de participation aux élections communales, selon l'origine et le sexe des votants, depuis 2007
En % Canton de Genève



Source : Chancellerie d'Etat / OCSTAT / OCPM

¹ Ce scrutin ne concernait que 16 des 45 communes du canton. Le faible taux de participation s'explique en partie par le fait que les communes concernées, urbaines pour la plupart, enregistrent traditionnellement des taux de participation inférieurs à la moyenne.

Taux de participation aux élections communales, selon l'origine et le groupe d'âges des votants, depuis 2007 (1) G 02



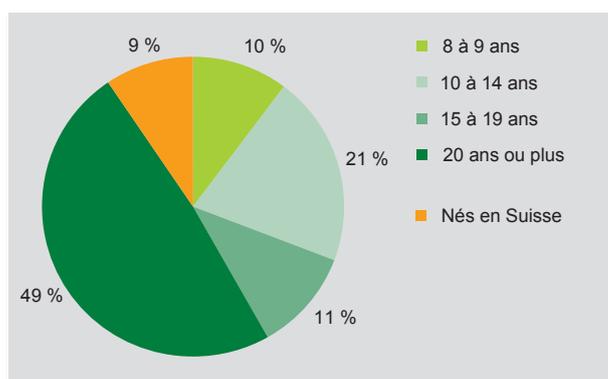
(1) En 2007 et 2011, moyenne des deux scrutins. En 2015, résultats du scrutin du 19 avril.

Source : Chancellerie d'Etat / OCSTAT / OCPM

Le taux de participation est également lié à la commune de résidence. Traditionnellement, l'électorat suisse se mobilise davantage dans les « petites » communes de la périphérie du canton que dans les « grandes » communes. Les élections communales ne font pas exception à cette règle. Le schéma est similaire pour l'électorat étranger, mais les variations observées d'un scrutin à l'autre sont beaucoup plus importantes. Cette volatilité est notamment due aux effectifs parfois restreints de votants étrangers dans les petites communes.

Près de 50 % des électeurs étrangers sont des résidents de longue durée en Suisse (20 ans ou plus). Les personnes nées en Suisse représentent environ 10 % des électeurs étrangers.

Répartition des électeurs étrangers selon la durée de résidence en Suisse, en 2015 (1) G 03

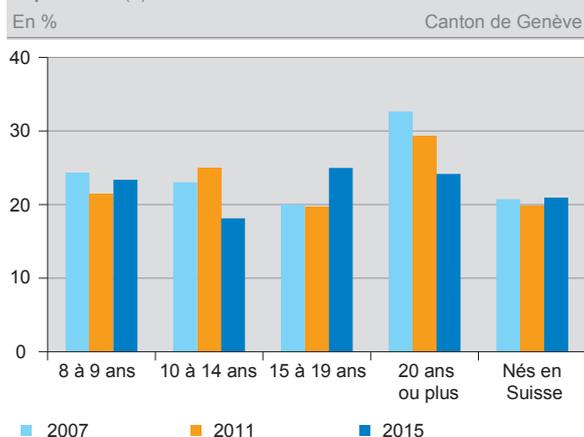


(1) Résultats du scrutin du 19 avril.

Source : Chancellerie d'Etat / OCSTAT / OCPM

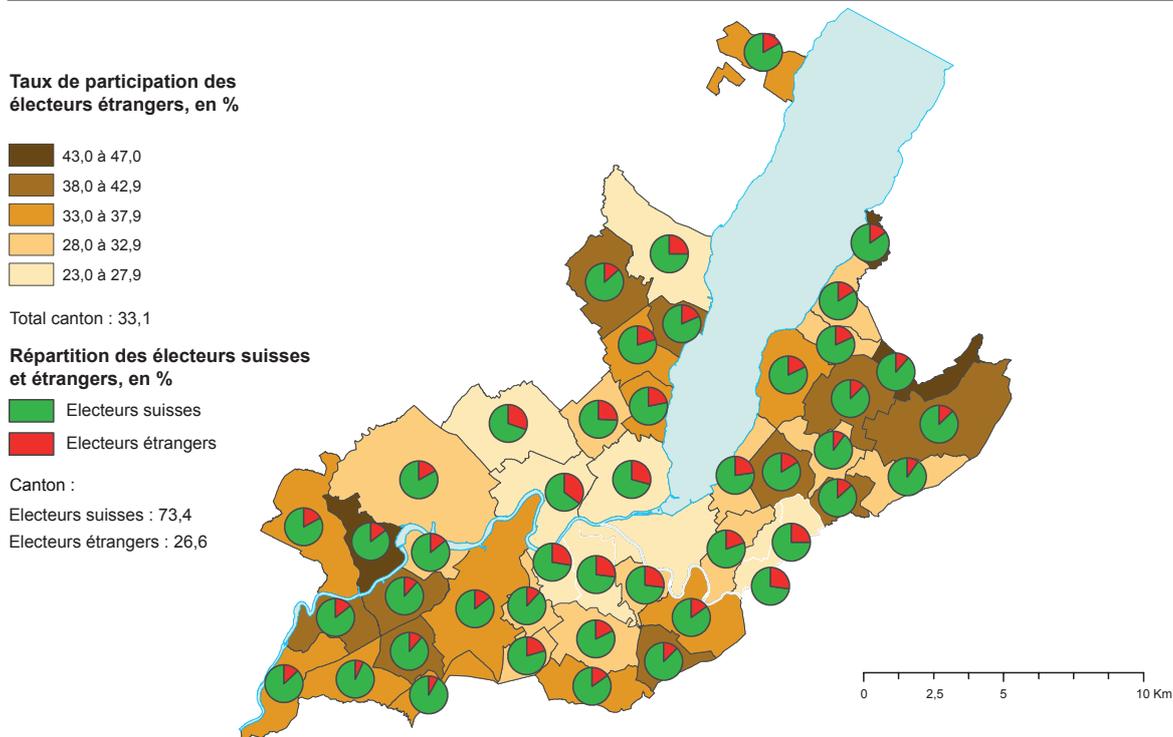
Pour les quatre scrutins de 2007 et 2011, un constat se dessine : les résidents étrangers qui vivent en Suisse depuis 20 ans ou plus participent plus que les autres. A contrario, les étrangers nés en Suisse participent peu. Cela s'explique notamment par le fait que cette catégorie est composée à plus d'un tiers par des jeunes de moins de 30 ans, soit la classe d'âges qui, tant parmi les Suisses que les étrangers, se mobilise le moins.

Taux de participation des électeurs étrangers aux élections communales, selon la durée de résidence, depuis 2007 (1) G 04



(1) En 2007 et 2011, moyenne des deux scrutins. En 2015, résultats du scrutin du 19 avril.

Source : Chancellerie d'Etat / OCSTAT / OCPM



(1) Moyenne des élections de 2007, 2011 et de l'élection du 19 avril 2015.

Source : Chancellerie d'Etat / OCSTAT / OCPM + Fond de carte : SEMO

@ OCSTAT 2016

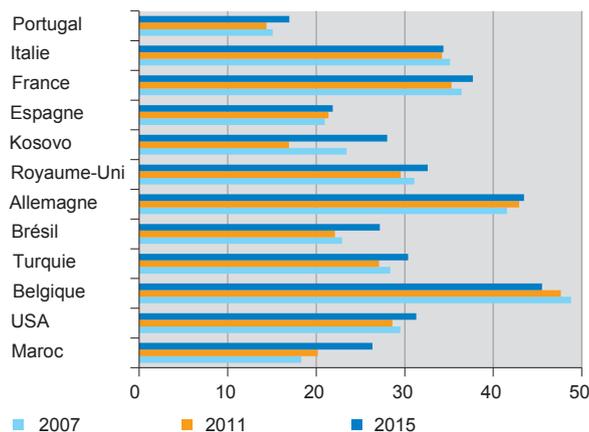
La composition de l'électorat étranger est à l'image de la population résidante étrangère du canton. Les quatre nationalités les plus représentées (portugaise, italienne, française et espagnole) regroupent plus de la moitié de la population étrangère et forment environ deux tiers de l'électorat étranger.

Pour ces quatre nationalités, la participation ne connaît que peu de variations d'un scrutin à l'autre. Les Français et les Italiens se mobilisent à hauteur d'un tiers environ. Parmi les Espagnols, le taux est plus bas, de l'ordre de 20 %, et il descend autour de 15 % pour les Portugais.

Les ressortissants belges se caractérisent par le taux de participation le plus élevé, dépassant 45 % à chaque scrutin. Ils sont suivis par les citoyens d'origine allemande et néerlandaise. Hors Europe, ce sont les ressortissants des Etats-Unis d'Amérique qui affichent les taux de participation les plus hauts (autour de 30 %).

Taux de participation des électeurs étrangers aux élections communales, selon les principaux pays d'origine, depuis 2007 (1)

En % Canton de Genève



(1) En 2007 et 2011, moyenne des deux scrutins. En 2015, résultats du scrutin du 19 avril.

Source : Chancellerie d'Etat / OCSTAT / OCPM

**POPULATION RÉSIDANTE, ÉLECTEURS ET VOTANTS ÉTRANGERS, SELON LA NATIONALITÉ, T 02
EN 2015 (1)**

CANTON DE GENÈVE

	Population résidante		Électeurs		Votants	Taux de participation, en %
	Effectif	En %	Effectif	En %		
Portugal	37 584	18,7	21 070	24,8	3 576	17,0
Italie	21 093	10,5	13 520	15,9	4 646	34,4
France	29 842	14,9	11 228	13,2	4 232	37,7
Espagne	15 039	7,5	8 745	10,3	1 912	21,9
Kosovo	5 337	2,7	2 466	2,9	691	28,0
Royaume-Uni	7 385	3,7	2 393	2,8	781	32,6
Allemagne	4 915	2,5	2 029	2,4	884	43,6
Brésil	3 668	1,8	1 151	1,4	313	27,2
Turquie	2 252	1,1	938	1,1	285	30,4
Belgique	2 313	1,2	925	1,1	421	45,5
USA	4 415	2,2	907	1,1	284	31,3
Maroc	1 919	1,0	848	1,0	224	26,4
Congo Kinshasa	1 303	0,6	703	0,8	189	26,9
Pays-Bas	1 739	0,9	690	0,8	270	39,1
Russie	3 822	1,9	681	0,8	293	43,0
Bosnie Herzégovine	979	0,5	652	0,8	116	17,8
Tunisie	1 620	0,8	609	0,7	126	20,7
Pérou	1 046	0,5	543	0,6	161	29,7
Colombie	1 361	0,7	532	0,6	134	25,2
Algérie	1 106	0,6	472	0,6	173	36,7
Cameroun	977	0,5	412	0,5	121	29,4
Philippines	1 676	0,8	411	0,5	107	26,0
Autriche	798	0,4	409	0,5	158	38,6
Autres pays	48 300	24,1	12 633	14,9	3 514	27,8
Ensemble	200 489	100,0	84 967	100,0	23 611	27,8

(1) Situation au 31 mars 2015; électeurs, votants et taux de participation au scrutin du 19 avril 2015.

Source : Chancellerie d'Etat / OCSTAT / OCPM

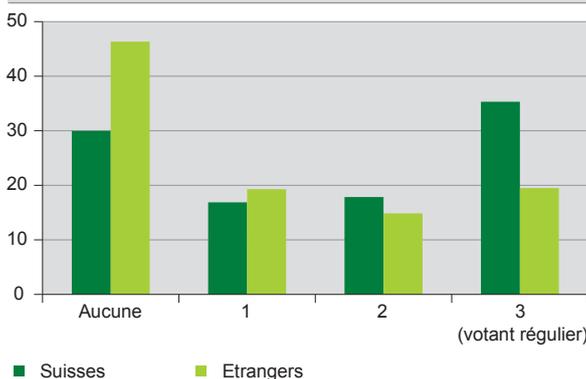
3. LES VOTANTS RÉGULIERS

Dans ce chapitre, un votant régulier est un électeur qui a participé chacune des trois années sous revue à l'une au moins des deux élections de l'année. Le critère est donc ici le nombre d'années de participation et non pas le nombre de scrutins. Le nombre d'années de participation est de trois pour les votants réguliers et de zéro pour les abstentionnistes chroniques.

Ce mode de calcul permet de tenir compte de l'asymétrie, imputable aux dispositions de la nouvelle Constitution, entre 2007 et 2011, d'une part, et 2015, d'autre part.

Le nombre d'électeurs inscrits ayant pu participer chacune des trois années sous revue à l'une au moins des deux élections de l'année est de 227 510. Parmi eux, 168 056 sont suisses et 59 454 étrangers.

Répartition des électeurs selon l'origine et le nombre d'années de participation, depuis 2007 (1)
En % Canton de Genève G 06



(1) Seulement les électeurs inscrits ayant pu participer, chacune des trois années électorales (2007, 2011, 2015), à l'une au moins des deux élections de l'année. Nombre d'années de participation : nombre d'années électorales où l'électeur a participé à l'une au moins des deux élections de l'année.

Source : Chancellerie d'Etat / OCSTAT / OCPM

Parmi les Suisses, les votants réguliers sont les plus nombreux (59 364 personnes). Ils forment 35% du total, devant ceux qui n'ont jamais voté (30%; 50 331 personnes).

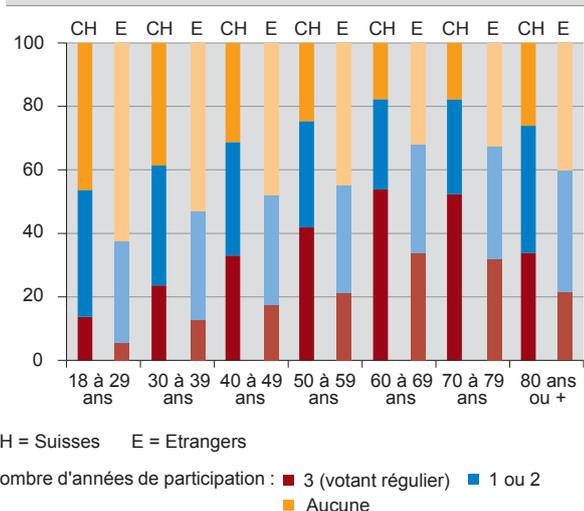
Parmi les étrangers, on retrouve une forte proportion d'abstentionnistes chroniques (46% du total; 27 555 personnes), alors que la part de votants réguliers est de 19% (11 591 personnes); elle est équivalente à celle des électeurs qui n'ont voté qu'une fois. Les proportions de votants réguliers sont similaires entre les femmes et les hommes. Pour les Suisses, les votants réguliers sont légèrement plus nombreux parmi les hommes (37%) que parmi les femmes (34%).

En termes d'âge, il y a de fortes similitudes entre les votants réguliers suisses et étrangers. Les âges moyens sont semblables : 54 ans et demi pour les étrangers (hommes ou femmes) et 55 ans pour les Suisses (54 ans pour les hommes et 55 ans et demi pour les femmes).

De plus, si la part de votants réguliers est, pour chaque classe d'âges, plus élevée parmi les Suisses que parmi les étrangers, les comportements évoluent de façon similaire au fil des âges. C'est parmi les sexagénaires et septuagénaires que les votants réguliers sont proportionnellement les plus nombreux (un sur deux parmi les Suisses et un sur trois parmi les étrangers).

A l'opposé, parmi les moins de 40 ans, les votants réguliers sont rares, tandis que les abstentionnistes représentent près de 60% des électeurs parmi les étrangers et plus de 40% parmi les Suisses.

Répartition des électeurs selon l'origine et le nombre d'années de participation, par groupe d'âges, depuis 2007 (1)
En % Canton de Genève G 07

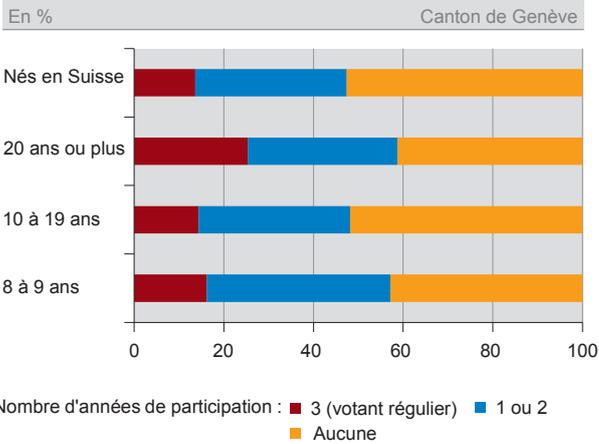


(1) Seulement les électeurs inscrits ayant pu participer, chacune des trois années électorales (2007, 2011, 2015), à l'une au moins des deux élections de l'année. Nombre d'années de participation : nombre d'années électorales où l'électeur a participé à l'une au moins des deux élections de l'année.

Source : Chancellerie d'Etat / OCSTAT / OCPM

C'est parmi les étrangers vivant en Suisse depuis plus de 20 ans que les votants réguliers sont proportionnellement les plus nombreux (25%). Les étrangers nés en Suisse, avec 14% de votants réguliers, sont la catégorie où cette part est la plus faible.

Répartition des électeurs étrangers selon la durée de résidence en Suisse et le nombre d'années de participation, depuis 2007 (1) G 08



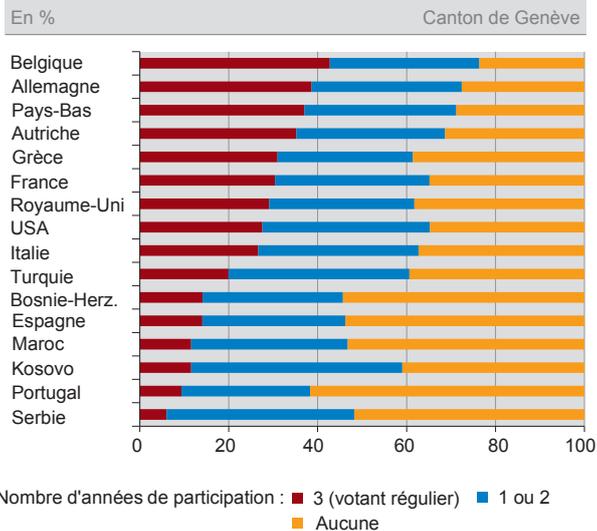
(1) Seulement les électeurs inscrits ayant pu participer, chacune des trois années électorales (2007, 2011, 2015), à l'une au moins des deux élections de l'année. Nombre d'années de participation : nombre d'années électorales où l'électeur a participé à l'une au moins des deux élections de l'année.

Source : Chancellerie d'Etat / OCSTAT / OCPM

Par ailleurs, les abstentionnistes représentent la part la plus importante dans chacune des catégories. Leur part oscille entre 53% parmi les étrangers nés en Suisse et 41% pour ceux qui résident en Suisse depuis plus de 20 ans.

Les ressortissants de nationalité belge, allemande et néerlandaise comptent les proportions les plus élevées de votants réguliers, avec, respectivement, 42,7%, 38,6% et 37,0%.

Répartition des électeurs étrangers selon la nationalité et le nombre d'années de participation, depuis 2007 (1) G 09

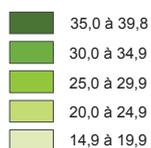


(1) Seulement les électeurs inscrits ayant pu participer, chacune des trois années électorales (2007, 2011, 2015), à l'une au moins des deux élections de l'année. Nombre d'années de participation : nombre d'années électorales où l'électeur a participé à l'une au moins des deux élections de l'année.

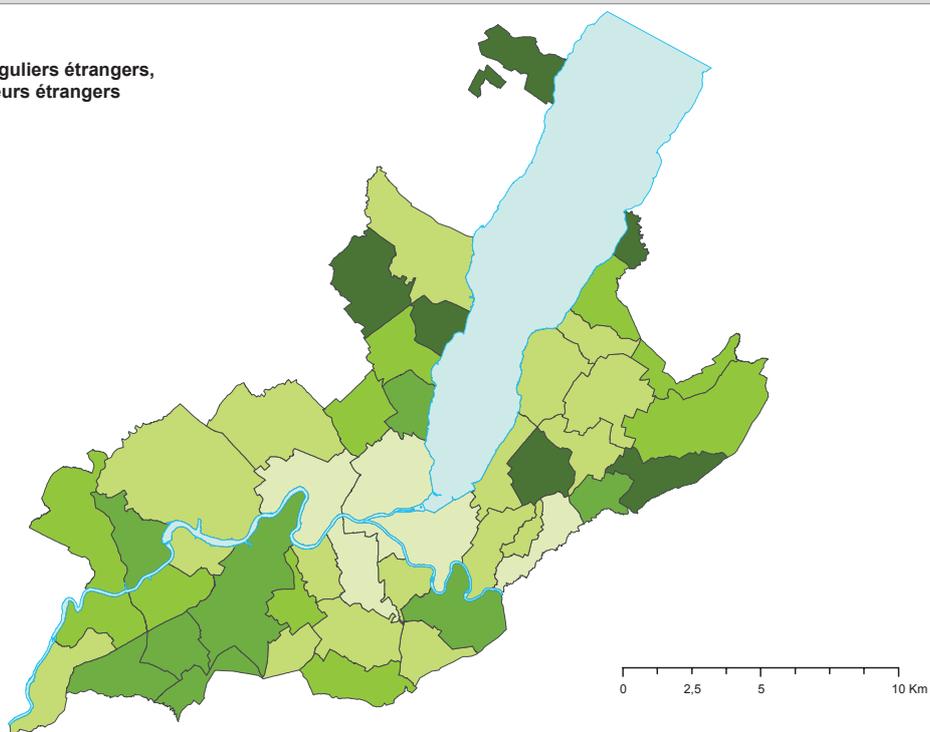
Source : Chancellerie d'Etat / OCSTAT / OCPM

La part de votants réguliers étrangers est plus importante dans les « petites » communes de la périphérie du canton. C'est aussi dans ces communes que les taux de participation sont traditionnellement les plus élevés. A l'opposé, la part des votants réguliers est la plus faible, souvent inférieure à 20%, dans les « grandes » communes. Ces constats sont également valables pour les électeurs suisses.

**Proportion de votants réguliers étrangers,
en % du nombre d'électeurs étrangers**



Total canton : 19,5



(1) Votants étrangers réguliers : votants qui ont participé à au moins une élection en 2007, 2011 et 2015. Electeurs étrangers : situation en 2007.

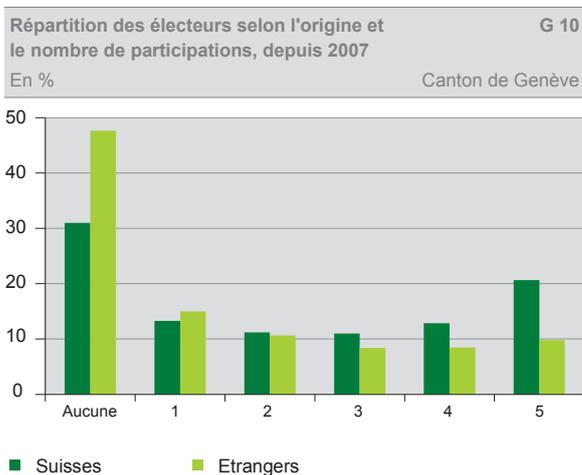
Source : Chancellerie d'Etat / OCSTAT / OCPM + Fond de carte : SEMO

@ OCSTAT 2016

4. AUTRES ASPECTS DU VOTE

4.1 Les votants à tous les scrutins

Les électeurs inscrits aux cinq premiers scrutins² représentent 226 052 personnes, dont 59 013 de nationalité étrangère (26 %).



Source : Chancellerie d'Etat / OCSTAT / OCPM

Près de la moitié (48 %) des électeurs étrangers n'ont participé à aucun des scrutins ; 31 % des électeurs suisses se trouvent dans le même cas. A l'opposé, 21 % des électeurs suisses ont participé à tous les scrutins, contre seulement 10 % des étrangers.

4.2 Les effets de la naturalisation

Parmi les 59 013 électeurs étrangers qui ont pu participer aux cinq premiers scrutins, 5 432 ont acquis la nationalité suisse pendant la période située entre l'élection du 29 avril 2007 et celle du 13 mars 2011.

En 2007, alors que ces électeurs étaient encore de nationalité étrangère, leur taux de participation atteignait 40,2 % lors de l'élection du 25 mars et 39,1 % lors de celle du 29 avril. Ces taux sont similaires à ceux des électeurs suisses et largement supérieurs à ceux des électeurs étrangers (27,2 % le 25 mars et 26,8 % le 29 avril).

Lors des trois élections suivantes, où ils ont voté en tant que citoyens suisses, leur taux de participation s'est fixé à 41,6 % le 13 mars 2011, à 38,3 % le 17 avril 2011 et à 39,0 % le 19 avril 2015. Là encore, ces taux sont similaires à ceux des électeurs suisses et largement supérieurs à ceux des électeurs étrangers (respectivement 27,0 %, 24,2 % et 27,8 %).

Ainsi, les « naturalisés » présentent un taux de participation similaire à celui des Suisses, lorsqu'ils votent en tant qu'étrangers, avant d'être naturalisés, comme après leur naturalisation. Dans tous les cas, ils participent nettement plus activement que les électeurs étrangers pris dans leur ensemble.

4.3 Le vote électronique

Le 19 avril 2015, la possibilité de voter par voie électronique a été offerte pour la première fois lors d'une élection communale aux électeurs de 29 des 45 communes du canton (30 % de l'électorat du canton). Ce canal de vote a été choisi par 14 % des votants étrangers, contre 69 % pour le vote par correspondance et 17 % pour la visite au local de vote. Pour les votants suisses, la répartition est de, respectivement, 11 %, 82 % et 7 %.

Lors du scrutin du 10 mai 2015, le vote électronique a été proposé dans 12 des 16 communes concernées par le second tour de l'élection des conseillers administratifs, maires et adjoints aux maires. La répartition des votants, suisses comme étrangers, selon le canal de vote est semblable à celle observée lors du scrutin du 19 avril 2015.

Si le vote par Internet est utilisé dans des proportions proches par les Suisses et les étrangers, ces derniers se distinguent par leur propension plus marquée à se rendre au local de vote.

² Sans le scrutin du 10 mai 2015, qui ne concernait que 16 des 45 communes du canton.

COLLECTION : **ANALYSES**

SÉRIE : **COMMUNICATIONS STATISTIQUES**

NUMÉROS PARUS

- 2007 32 Enquête internationale sur la littératie et les compétences des adultes (ALL), 2003
Principaux résultats pour le canton de Genève
- 33 Les revenus à Genève en 2003
Données fiscales sur les personnes physiques imposées au barème ordinaire
- 34 Les salaires en Suisse et dans les cantons, de 1994 à 2004
Analyse comparative de leurs déterminants
- 2008 35 Vingt ans de développement économique dans le canton de Genève
- 36 Un portrait des communes du canton et des quartiers de la ville de Genève
Logements, ménages et revenus
- 37 Mariages et divorces
Evolution selon quelques déterminants socio-démographiques
- 2011 38 Les Genevois et leur santé
Enquête suisse sur la santé 2007
- 39 Projections démographiques pour le canton de Genève
Population résidante de 2010 à 2040
- 40 Salaires et main-d'œuvre étrangère dans le canton de Genève de 2000 à 2008
Résultats des enquêtes sur la structure des salaires 2000 à 2008
- 41 Statistique suisse de l'aide sociale
Résultats pour le canton de Genève en 2009
- 2012 42 La précarité à Genève dans une optique territoriale
- 43 Structure de l'emploi et salaires dans le secteur public à Genève
Résultats de l'enquête sur la structure des salaires (LSE) 2010
- 44 La culture à Genève : éléments statistiques
- 45 Les Genevois et le travail
Résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) 2000 - 2009
- 2013 46 La construction dans le canton de Genève
50 ans d'observation statistique
- 47 Mixité sociale et niveau de revenus dans le canton de Genève
- 2014 48 Les ménages dans le canton de Genève
Résultats du relevé structurel 2011
- 49 Revenu et fortune à l'âge de la retraite
Données fiscales sur les personnes physiques imposées au barème ordinaire 2010
- 2015 50 Les Genevois et leur santé
Enquête suisse sur la santé (ESS), résultats comparés 1992 - 2012
- 2016 51 Conditions d'habitation en 2011 - 2013

PUBLICATIONS DE L'OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE

COLLECTION DONNÉES GÉNÉRALES

Annuaire statistique

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton de Genève dans son ensemble, ainsi que les communes. L'annuaire couvre les 21 domaines de la statistique publique cantonale. Ouvrage de référence paraissant en novembre.

Mémento statistique

Synthèse de données essentielles sur le canton et les communes. Brochure annuelle gratuite, paraissant en juin, éditée avec le soutien de la Banque cantonale de Genève (BCGE).

Bulletin statistique mensuel

Bulletin mensuel de 15 pages, diffusé en collaboration avec la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG). Choix des principales statistiques disponibles à une fréquence infra-annuelle. Disponible en format numérique seulement.

COLLECTION ANALYSES

Coup d'œil

Quatre pages d'informations synthétiques et rapides destinées au grand public; éclairage statistique sur des questions d'intérêt général.

Communications statistiques

Série consacrée à la diffusion, vers un large public, de résultats statistiques marquants, l'accent étant mis sur le commentaire.

Etudes et documents

Série consacrée à la présentation des divers types d'études réalisées par l'OCSTAT : analyses périodiques ou ponctuelles, documents de référence, méthodologie.

Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel, complété d'un supplément annuel, présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève. Disponible en format numérique seulement.

INFORMATIONS STATISTIQUES

Résultats de statistiques ou d'enquêtes, mis en perspective par un commentaire concis, des graphiques et des tableaux de synthèse. Disponible en format numérique seulement.

OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER

Synthèse annuelle et fiches thématiques.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

L'OCSTAT diffuse annuellement une trentaine de communiqués de presse (diffusion de résultats, annonce de publications).

SITE INTERNET

Ces publications sont téléchargeables gratuitement sur le site Internet de l'OCSTAT : <http://www.ge.ch/statistique>